

INAUGURATION
DE L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE
DE SERVICE SOCIAL



6 Novembre 1945

F 1855



INAUGURATION DE L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE SERVICE SOCIAL

Allocution de M. Marcel Flouret

Préfet de la Seine

MESDAMES,

MESDEMOISELLES,

MESSIEURS,

J'ai tenu à ouvrir personnellement le cours de l'École départementale de service social pour bien marquer l'intérêt que je porte à cette nouvelle institution. Il y a peu de temps encore, cette création pouvait paraître une gageure, car vous n'ignorez pas que plusieurs tentatives furent faites par l'Administration pour obtenir l'autorisation par le gouvernement de Vichy d'ouvrir une école qui aurait favorisé le recrutement des assistantes sociales.

Il a fallu attendre la libération pour parvenir à ce résultat, et c'est l'Assemblée départementale provisoire, issue de la Résistance, qui a répondu à l'appel de la Préfecture de la Seine en créant cette École départementale de service social. Le Conseil général et l'Administration préfectorale ont tenu à en faire une école populaire ouverte à toutes les jeunes filles ayant la vocation de l'assistante sociale, aussi modeste que soit leur situation. Pour permettre à ces jeunes filles de poursuivre, pendant trois ans, des études longues et dispendieuses, des bourses dont le montant est plus élevé que partout ailleurs leur seront accordées. Bien plus, l'intégralité de

leur traitement, pendant les trois années des études, est maintenue à celles d'entre elles qui appartiennent déjà à l'Administration. C'est là une innovation qui ne se rencontre qu'à l'Assistance publique, mais l'Assistance publique n'appartient-elle pas à la Famille préfectorale ?

D'autre part, l'École départementale de service social admettra des élèves que lui enverront les communes de banlieue et les groupements de services sociaux.

Mesdames, Mesdemoiselles, d'éminents professeurs vous communiqueront une part de leur savoir et de leurs expériences ; ils vous apprendront aussi à comprendre toutes les détresses morales souvent plus poignantes que les détresses physiques. Vous aurez, hélas ! les unes et les autres, des exemples nombreux, dans ce quartier même où vous viendrez suivre vos cours, au cœur de ce vieux Paris.

Avant de passer la parole à M. Dublineau, médecin chef de Ville-Evrard, laissez-moi formuler un vœu. Je vous souhaite que l'École départementale d'assistance sociale devienne la première école de France ; elle doit l'être, tant par la qualité de ses professeurs que par la qualité de ses élèves, et je ne doute pas que mon vœu sera exaucé.

Je passe la parole à M. Dublineau.

Discours inaugural de M. le D^r Dublineau

Médecin des Hôpitaux psychiatriques de la Seine

MONSIEUR LE PRÉFET,

MESDAMES,

MESDEMOISELLES,

MESSIEURS,

Bien que l'École départementale de service social vienne d'être déclarée officiellement ouverte, l'heure n'est pas encore venue d'y commencer l'enseignement.

Nous avons d'abord, en effet, à remercier les personnalités qui ont bien voulu accepter d'assister à cette inauguration. J'aurai, tout à l'heure, l'occasion de rappeler à quelle conjonction d'efforts départementaux, d'efforts communaux, est due la naissance de l'école. La meilleure façon, Messieurs, d'exprimer ces remerciements sera pour chacun de nous, et en votre présence, de prendre conscience du but et de l'esprit de cette création.

Nous revient également l'agréable devoir de souhaiter la bienvenue aux quelque quatre-vingts élèves qui forment l'effectif de cette première année. Nous aurons également à dire, après M. le Préfet, en quoi nos élèves constituent un cadre particulier et, en quelque sorte, représentent déjà, avant la lettre, une véritable promotion.

Enfin, M. le Directeur des Affaires sociales m'a fait l'honneur de me confier le soin de cette première leçon. Qu'il veuille bien accepter d'en être remercié ici.

*
**

Le moment est donc venu de dégager ensemble le sens et les grandes lignes de la réunion d'aujourd'hui.

Il a paru, en effet, aux dirigeants de l'école, qu'au delà de nos remerciements et de nos vœux, nous vous devons le rappel de notre raison d'être et de nos mobiles d'action. Synthèse rapide certes, forcément incomplète, dont je vous demande d'avance d'excuser les lacunes, mais dont le meilleur, s'il s'en trouve, ne fera que traduire ce qui s'est dit, il y a quelques jours, lors de la première réunion du Conseil technique de l'école. Aussi bien, dans ce qui suit, si quelques propos vous paraissent justes, vous demanderai-je dès maintenant d'en reporter l'hommage sur les membres du Conseil qui, lors de ladite séance, les ont, ou formulés, ou pensés ou, mieux encore, sentis.

Lors de cette réunion, en effet, l'esprit futur de l'école s'est dégagé sans équivoque. Nous avons été unanimes à vouloir une école vivante, fortement insérée dans le concret, basée sur l'expérience vécue. Unanimes également à centrer (dans la lettre et dans l'esprit) l'enseignement sur le social. Un enseignement où l'idéal puisse s'associer à la pratique, et la pratique à l'idéal. C'est donc sous le double signe de l'idéal social, puisé directement aux sources de l'expérience vécue, que sera comprise la formation de nos élèves.

Pour réaliser ce but, l'école se situe entre un passé, dont elle est la résultante, et un avenir qu'elle se doit d'influencer. On assiste en effet à une évolution rapide des idées en matière de « service » social. Ce n'est pas là, d'ailleurs, un fait isolé, mais une notion très générale : celle de l'« évolution sociale » elle-même. Cette évolution doit donc nous retenir d'abord. Nous comprendrons mieux ensuite en quoi l'école, résultante de cette évolution, peut non seulement y trouver sa justification, mais encore y puiser les éléments de sa doctrine. Mais — nous le verrons aussi — justification et doctrine lui imposeront sans doute des devoirs particuliers. Il lui faudra peser sur l'évolution des idées, servir elle-même de centre de rayonnement. Aujourd'hui point d'aboutissement, elle devra, demain, être à son tour un point de départ.

I

ÉVOLUTION DES IDÉES SUR LE SERVICE SOCIAL

I. — On ne peut avoir quelque idée de l'orientation générale du Service social si l'on ne situe pas d'abord les circonstances ayant abouti à son autonomie.

A ce titre, on peut dire que, dans une époque qui s'annonçait éminemment sociale, le point de départ du Service social, au moins en France, a été avant tout médical. Qu'il s'agisse de tuberculose, d'hygiène scolaire ou mentale, de l'enfance du premier âge, de lutte antivénéérienne, on voit naître le Service social de préoccupations strictement médicales.

Certes, il y avait autrefois, pour prendre soin des malades et de leur entourage, des œuvres de bienfaisance et de charité : œuvres hospitalières, œuvres visiteuses à domicile. Avec les progrès de l'hygiène, des nécessités techniques se sont fait jour. Il a fallu spécialiser les services, créer des corps d'hospitaliers, eux-mêmes appelés par la suite à se spécialiser. D'où l'organisation des services hospitaliers, l'admirable École des Bleues de la Salpêtrière, les Écoles départementales d'infirmiers des hôpitaux psychiatriques, et dans l'ensemble, l'évolution d'un personnel qui, en dehors de sa compréhension et de son dévouement, gagne chaque jour en compétence et en autorité.

Mais, on doit le reconnaître, l'effort, à ce point de vue, s'est trouvé longtemps limité. Sans doute en raison de l'urgence (il y avait tant à faire ! Hygiène à développer, maladies infectieuses à vaincre...) il fut, à l'origine, concentré sur l'hôpital.

L'équipement sanitaire serait donc demeuré incomplet s'il ne s'était intégré dans l'évolution sociale de l'époque. Dès qu'il s'agit en effet d'affections contagieuses, le problème dépasse l'hôpital. C'est

le cas pour la tuberculose, les maladies vénériennes. C'est le cas également, dans un autre ordre d'idées, pour la première enfance : s'occuper du nourrisson, c'est en même temps s'occuper de la mère et du milieu. C'est le cas, enfin, des maladies mentales, qui ne peuvent se concevoir sans connaissance parallèle du milieu.

Pour toutes ces raisons, il fallut rapidement sortir de l'hôpital, aller visiter le malade dans sa famille, et, par delà la famille, s'inquiéter de son mode de vie. Ici encore, certes, pour doubler l'hôpital, seconder la famille, les œuvres ne manquaient pas, avec tout ce qu'elles pouvaient comporter de bienfaisance et de charité. Mais, l'époque devenant sociale, la technique devait, à la ville comme à l'hôpital, rendre plus efficient le dévouement charitable. D'où cette première notion de l'« infirmière-visiteuse » instituée à propos de la tuberculose : infirmière encore, visiteuse déjà, et, en fait, dans l'esprit, « sociale » avant la lettre. Mais, comme, d'autre part, la technique sociale devenait chaque jour plus complexe, les notions mêmes d'infirmière-visiteuse devaient se modifier. Le Service social tendait à devenir autonome, d'où « l'assistante sociale » d'aujourd'hui.

Cette évolution médico-sociale de l'hôpital, nous pourrions la retrouver pour les autres milieux sociaux. Pour chacun d'eux, on pourrait voir les deux plans, médical et social, réunis au départ ; puis le second, sans renier ses origines, accentuant également chaque jour son individualité.

Faut-il citer par exemple l'évolution de l'hygiène scolaire ? Naguère, à l'école, il n'était pas question de médecin. Seul, revenait au maître le soin de la visite de propreté. Puis l'hygiène s'intéresse à l'école. De nouveaux problèmes se posent, et l'on crée le médecin scolaire. Mais bientôt, avec l'évolution de l'époque, la tâche déborde le médecin scolaire. D'où, pour assister ce dernier, la création de l'infirmière scolaire. Nous disons bien l'« infirmière ». Pas plus à l'école qu'à l'hôpital, on ne conçoit primitivement auprès du médecin d'autres personnes que des soignantes. Mais, ici comme à l'hôpital, l'esprit précède la lettre, car l'époque devient sociale pour l'école comme pour l'hôpital. L'infirmière scolaire fait donc rapide-

ment office d'assistante. Par contre, lorsque l'assistante proprement dite lui succédera cette dernière restera, dans sa formation comme dans sa tâche, profondément marquée des disciplines médicales. C'est au bureau médical de l'école qu'elle restera essentiellement attachée. Elle aura d'ailleurs une tâche médico-sociale ; c'est une assistante « médico-scolaire ».

On pourrait en dire autant d'autres milieux. Mais dans tous les cas — et sur ce second point on ne saurait trop insister — si la technique sociale est venue enrichir l'esprit de bienfaisance traditionnelle, elle n'a pu se réaliser qu'enrichie à son tour par lui. Ainsi, au delà de la technique, mais inséré dans la technique, s'est constitué l'« esprit social ».

Technique et esprit d'ailleurs, en tant que façonnés par l'époque, tendent à se modifier en fonction de cette époque. Ainsi, par voie de conséquence, se modifie dans une certaine mesure la formule même du Service social.

L'intérêt porté au travailleur, au travail et à son organisation, aux problèmes de Sécurité sociale, met l'accent sur la valeur du capital humain comme tel. Dès lors, les services médicaux (et avec eux les services sociaux) s'intéressent de plus en plus à l'homme sain. Au « médecin de la maladie » succédera bientôt non plus même le « médecin de la prévention », mais le « médecin de la santé ».

Une étape de plus dans ce sens, et l'on voit le problème social dépasser peu à peu le problème médical, tendre à s'en séparer pour gagner en autonomie : assistance des tribunaux, des services administratifs ou privés. Il ne sera guère bientôt de secteur dont l'équipement ne comporte un service social. Mais la charnière médico-sociale restera d'autant plus souple que le médecin acceptera plus facilement l'évolution générale, à commencer par la sienne propre.

D'ailleurs, en toute hypothèse, la formation sociale de l'assistante restera toujours marquée au coin de ses origines médicales : la première année d'études, commune avec les futures infirmières, est essentiellement médicale.

II. — A la lumière d'une telle évolution, il faudrait reprendre les formes d'activité actuelles de l'assistante et les étudier une à une. Ce serait dépasser les limites de cet exposé. Qu'il suffise de les rappeler. Il y a, en particulier, nous le savons, ce rôle capital de surveillance et d'assistance sur le plan commun de la santé, du travail et des loisirs. Rôle d'autant plus efficace que l'assistante connaîtra mieux les organismes de Sécurité sociale.

Par contre, il n'est pas inutile d'insister sur quelques points, moins connus peut-être, et pourtant étroitement liés à la pratique de l'assistance. Dans cette vaste mission de l'assistance sociale, on nous permettra, pour aujourd'hui, de retenir seulement deux séries de facteurs : facteurs d'information, facteurs de liaison. Chacun d'eux retentit sur la vie quotidienne de l'assistante. A ce titre, ils méritent qu'on s'arrête un instant sur eux.

A. — En matière d'« information », on peut considérer le centre social comme un poste d'observation de premier ordre. C'est le cas, par exemple, à l'école, où le cabinet médical est de plus en plus, pour les cas difficiles, le point de rencontre du médecin, de la famille, des maîtres. De même à l'usine, pour l'ouvrier.

Mais le centre social n'est pas qu'un centre de contacts. Il est mieux que cela. Il permet (c'est plus important) d'étudier comment se comportent mutuellement les divers membres constitutifs du milieu : l'écolier, la famille, le maître, le médecin, ou, à l'usine, l'ouvrier, la maîtrise, les services.

Cette interpsychologie (nous y reviendrons plus loin) n'est d'ailleurs féconde que si elle est utilisée à des fins sociales. L'assistante, neutre entre les partenaires, ne s'engage que sur le plan social. Ceux qui viennent à elle, elle les écoute avec une optique et un esprit particuliers : l'esprit social, l'optique sociale. Elle s'y astreindra d'autant mieux qu'elle aura été mieux formée à cet égard.

Ce sera d'abord le rôle de cette école de lui montrer l'« angle social » des faits : mêmes paysages que ceux vus par d'autres, mais d'un autre sommet ; le même monde, mais dépouillé du masque professionnel ou des interactions de surface.

Rôle de l'école encore, après lui avoir enseigné cette optique, de lui apprendre à « penser social », c'est-à-dire à ne pas se contenter de s'informer, mais à « vouloir utiliser » ses informations, en recourant, dans un but d'assistance, à son réseau de liaisons sociales.

B. — Pour satisfaire, en effet, à toutes les demandes qui s'accumulent sur la table de l'assistante, des « liaisons » sont nécessaires. Ces liaisons supposent, de la part du service social, un effort de souplesse et de compréhension, un pouvoir d'adaptation instantanée à des milieux, langages, physionomies des plus divers. Chacun de nous, dans sa spécialité, utilise un jargon particulier. Or, l'assistante, elle, change chaque jour de milieu ; elle fréquente chaque jour plusieurs milieux. Il lui faut donc chaque jour, entrant dans la pensée de ses interlocuteurs successifs, s'adapter à leurs formules.

Heureusement pour elle, dans cette tâche difficile, elle bénéficie d'une clause de sauvegarde : ce sont ses relations personnelles. Ces dernières constituent ce qu'on a appelé les « liaisons latérales » de l'assistante, c'est-à-dire, par delà les services officiels, les liens personnels d'assistante à assistante. Grâce à eux, là où le règlement conduisait à l'impasse, l'assistante est en mesure, pour le cas qu'elle a pris en charge, de trouver une solution humaine.

Mais un tel avantage ne va pas sans contre-partie : il impose à l'assistante un premier devoir, à savoir, la nécessité pour elle d'entretenir constamment ces liens. Cet entretien n'est possible qu'à deux conditions : la première, c'est la communauté dans la formation d'école, laquelle a créé, dès le principe, une même intimité de travail et une communauté de pensée ; la seconde, c'est l'importance que l'assistante donnera, dans sa vie de chaque jour, aux cercles, congrès, centres de culture, d'apprentissage ou de recueillement, véritables « retraites de l'assistante », où se forgeront pour elle, sur un plan élevé, de nouvelles liaisons professionnelles.

Mais il y a un autre devoir, certes beaucoup plus difficile ; c'est, pour l'assistante, l'apprentissage des silences : il faut à l'assistante l'art hippocratique de beaucoup voir et de ne pas tout dire : ques-

tions de secret administratif ou médical, de secret professionnel et de discrétion humaine.

Ce problème des liaisons, avec leurs incidences, constitue une des pierres de touche les plus immédiates de la profession. A peine en place, il arrive que l'assistante soit en butte aux curiosités, réserves, tentatives (avouées ou non) d'accaparement par des services plus ou moins antagonistes : autant de causes de froissement pour elle, son entourage, ceux qui l'emploient ou ceux qu'elle doit toucher. Elle n'évitera le danger qu'en donnant beaucoup d'elle-même. Ici encore, la formation médicale est spécialement apte à orienter les vertus naturelles de l'élève sur les servitudes de la profession. Apte surtout, ajoutera-t-on, par le caractère nécessairement pratique d'une telle formation.

III. — L'information active, l'ampleur du réseau personnel de liaisons confèrent à l'assistante, on ne l'a pas suffisamment remarqué, une place particulière dans le service qui l'utilise. Déjà l'assistante envisage le cas à sa façon : ce n'est pas le cas à guérir, mais le cas à réadapter. Cette réadaptation se fera, certes, dans le cadre des ressources d'assistance ; mais, comme nous venons de le dire, peut-être faudra-t-il appliquer pour y parvenir, au delà de la notion administrative de la « règle », la notion humaine du « service ». Dans ce rôle, pourrait-on dire, de « Providence des cas insolubles », l'assistante va forcément, dans le réseau de ses liaisons latérales, agir par des moyens personnels qui assimilent la solution du cas à une création originale. D'où cette double conséquence : d'un côté (non de droit mais de fait), une certaine autonomie de fonctions dans le service, d'un autre côté, une forme d'activité génératrice, pour l'entourage professionnel, d'une atmosphère particulière de transcendance.

A. — « Autonomie » de fonctions : ce n'est guère contestable. L'assistante, avouons-le, nous échappe dans une certaine mesure et par certains côtés. Non tant peut-être dans la lettre, par le côté administratif et professionnel (elle est là, nous la voyons, nous lui parlons...) mais par le côté psychologique et spirituel. Elle a ses

liens à elle, ses moyens d'action propres. Non avertis, d'aucuns (même parmi ceux qui lui sont le plus favorables) pourraient s'en irriter, parce que ne comprenant pas toujours le but et l'esprit de ses démarches. Tout à l'heure, nous lui demandions de s'adapter à nous. C'est un peu à nous, maintenant de nous adapter à elle. Au total, nous n'y perdrons rien puisque cette autonomie relative lui donnera, si un cas nous arrête comme un grain de sable dans le moteur, le mystérieux pouvoir de nous « dépanner ». Sans doute, cette situation pourrait-elle comporter des risques. C'est à nous de l'en avertir. En revanche, utilisée avec discrétion, elle confère à l'assistante un prestige particulier. Elle pourrait expliquer, par exemple, le caractère si spécial des relations entre l'assistante et les autres personnes du service. Ces rapports ne se situent sur le plan ni de la conversation hiérarchique, ni de la conversation mondaine. Il y a, toutes proportions gardées, un ton à part, qu'on pourrait appeler, faute de mieux, le « ton social ». On ne parle pas à l'assistante comme à d'autres collaborateurs. Pour quelles raisons ? On ne saurait trop le dire. Peut-être faut-il invoquer un facteur de « transcendance ».

B. — A ce titre, en effet, nous savons que l'assistante peut des choses que nous-mêmes ne pouvons pas. Mais cela n'est rien : elle le peut (c'est déjà plus spécial) dans la mesure où elle le veut : si le cas, en effet, semble socialement insoluble, tout échec de l'assistante pourrait paraître excusable. Cependant (c'est là sa force) nous sommes sûrs d'avance qu'elle voudra réussir. Mais il y a mieux encore : nous sommes sûrs que si nous ne lui demandons pas l'effort, c'est nous, à notre tour, qui serons jugés à la mesure de notre esprit, ou plutôt de notre absence d'esprit social. Il y a bien en cela, pour l'entourage, transcendance par le fait de l'assistante sociale. L'assistante apporte, par sa présence, un facteur nouveau ; par elle, nous pouvons ce que peut-être nous n'eussions pu seuls. Elle augmente notre efficacité, éloigne pour nous la tentation paresseuse de la somnolence, veille sur notre enthousiasme. Au delà des liaisons interservices, elle renforce la trame qui lie entre eux les collaborateurs

d'un même service : collaborateurs administratifs, soignants, médicaux : ici, nous touchons, au delà de la profession, à l'idéal, à la « mission ». Majeures en vérité, sont les responsabilités de l'école qui doit y préparer.

II

FORMATION DU SERVICE SOCIAL

Comment, en effet, appliquer ces notions aux programmes de formation ? Déjà, nous avons eu l'occasion d'insister sur certaines servitudes de la profession. Deux points de vue bien distincts, encore que solidaires, doivent être envisagés : assistance sociale en général, assistance sociale départementale.

I. — « Du point de vue général », la présente école bénéficie de l'expérience des autres écoles sociales. Cette expérience, il lui appartiendra de la confirmer et de la renforcer.

A. — Toutefois, avant tout programme, se pose, pour l'assistante, un problème d'« aptitudes ». L'empirisme a, depuis longtemps, dégagé ce qu'on pourrait appeler la « monographie professionnelle » de l'assistante. En dehors de la synthonie, c'est-à-dire de la facilité du contact, on demande entre autres à cette dernière, réceptivité, sélectivité, finesse et tact. Ces qualités répondent-elles à des instances profondes de la personnalité ? Certes, mais comment ? En ce qui nous concerne, nous irions volontiers assez loin dans cette voie. On sait qu'à côté de l'« homo sapiens », c'est-à-dire de l'homme considéré en tant qu'être pensant, Bergson demandait qu'on décrivît l'« homo faber », c'est-à-dire l'homme agissant, l'homme manuel. Mais peut-on s'en tenir là ? Il nous semblerait en effet à la lumière de certaines considérations, qu'à côté de l'homo sapiens et de l'homo faber, les recouvrant en partie, mais s'en

détachant par ailleurs, il existe au moins un autre type d'homme. Ce type, qu'on trouve décrit chez certains, mais dans un sens différent, serait celui de l'« homo socialis », de l'« homme social », avec ses composantes bio et socio typologiques. Type traditionnel, sans doute, mais auquel la vie contemporaine confère sa forme originale dans la personne de l'assistante.

A y bien regarder, on peut soutenir que le programme de formation devrait pouvoir s'inspirer de critères biocaractérologiques. A tout le moins la sélection doit-elle jouer avant le départ, d'où la période préalable d'épreuve, destinée à confirmer la réalité des aptitudes sociales.

B. — L'élève admise, l'« enseignement » doit être conduit selon une méthode et un esprit déterminés.

1° Pour ce qui est de la « méthode », deux ordres de faits doivent être distingués : le programme comporte en effet — et ces deux points n'émergent peut-être pas suffisamment des textes — d'une part, des matières d'information générale, d'autre part, les éléments de la technique sociale.

a) En ce qui concerne l'« information générale » on voit clairement le danger d'un enseignement encyclopédique ; les programmes sont vastes, certes ; raison de plus d'y faire un choix. A ce point de vue, l'enseignement social ne peut que gagner, toutes proportions gardées, à s'inspirer des méthodes pédagogiques modernes. D'un côté, l'effort du maître. Il s'agit en somme pour ce dernier de choisir un certain nombre de « centres d'intérêt ». L'essentiel est d'éclairer avec force quelques points, de centrer sur eux l'enseignement, de s'efforcer (aperçus épisodiques, lectures conseillées) de piquer la curiosité. On donnera le désir d'en savoir davantage en ouvrant des horizons. Quant au reste du programme, il doit être traité en mineure, comme une toile de fond sur laquelle se projettent les gros plans, ou une intrigue légère reliant quelques grandes scènes. Par contre, c'est ici qu'intervient le travail de l'élève. Ce travail ne peut être conçu comme un autodidactisme infécond.

Il doit se fondre dans la pratique communautaire du « Cercle d'études ».

b) Reste le problème capital de l'apprentissage social. Ici, nous quittons le plan de l'information en quelque sorte préparatoire et culturelle. Nous avons à apprendre de la technique. Il y a des textes, des règlements. Il y a « le métier », dont la rigueur garantira l'efficacité. Un soin tout particulier, entier et minutieux, doit être donné à cet apprentissage. L'esprit social, l'aptitude sociale, ne doivent pas nous dispenser de la « technique sociale ».

Sur cette dernière, ce n'est pas le lieu de nous étendre. Un mot toutefois capital à mon sens, et qui, je crois, reflète l'avis des membres du Conseil technique de l'école. Nous croyons, en effet, que, dans l'apprentissage technique, un accent particulier doit être mis sur la note familiale. Aussi bien a-t-on prévu ici des stages familiaux. Devant l'importance croissante que prend chaque jour l'aide familiale, il n'est pas impossible qu'un tel stage soit demain la base — nous en reparlerons tout à l'heure — d'un enseignement familio-éducatif plus général.

2° Avec la méthode, « l'esprit » ; ici encore, on nous permettra d'insister : la vie même de l'enseignement, en effet, est en cause.

A ce point de vue, nous croyons formellement à l'intérêt de deux notions : l'enseignement doit être synthétique ; il doit être affectif.

a) « Synthétique », l'enseignement ne peut guère ne pas l'être. Au surplus, l'ampleur même du programme tendrait à le faire concevoir comme tel. Comment éviter l'esprit de synthèse si l'on ne peut tout dire ? Comment l'éviter, au surplus, si, au delà de l'esprit analytique des techniciens de chaque service, on veut donner à l'assistante cette optique spéciale des choses sur laquelle nous insistions plus haut ? Donc, sélectionnés dans leurs gros plans, les problèmes seront traités avec un esprit de synthèse, dans la préoccupation constante de l'« Unité du composé humain ».

Vue sous cet angle, la matière est belle : elle offre au maître peut-être plus de jouissance encore qu'à l'élève, si tant est vrai qu'on n'apprenne vraiment les choses qu'en les enseignant.

Une fois encore, ce n'est pas le moment d'en traiter. Mais comment, dès maintenant, ne pas prendre conscience de cet « homme total » qui, demain, doit s'offrir à nos études ? L'homme total, avec d'un côté, ses facteurs sensoriels et périphériques d'information, qui lui permettront de s'adapter, de l'autre ses facteurs personnels et profonds l'arment pour la résistance et la lutte. Le tout se concrétisant à la fois dans une morphologie et une réactologie, avec leurs multiples résultantes : biologique (santé ou maladie), psychologiques (équilibre ou déséquilibre), évolutives (rythmes vitaux et biologiques). Au total, un ensemble dont la diversité assure aux faits leurs caractères phénoménologiques de relativité.

Voilà pour l'individu. Voici maintenant, au delà de l'individu, la Société. Cette Société, l'homme la constitue-t-il à son image ? Est-il au contraire, comme le veut Durckheim, le produit de cette société ? Peu importe ici ; retenons aujourd'hui, pour la Société comme pour l'homme, les mêmes structures, les mêmes facteurs de lutte et d'adaptation.

Mais la Société elle-même doit compter avec le milieu — le milieu total, le « cosmos » : mêmes facteurs en jeu encore, mêmes problèmes, mêmes interactions.

Il n'y a donc pas une anthropologie, une sociologie, une médecine. Chacun de nous est la partie d'un tout qu'il faut sans cesse recomposer, qui s'exprime dans quelques situations élémentaires ; or, ce sont ces situations dont, précisément, l'intérêt est pour nous capital. Cet intérêt est le suivant : un seul mot dit par le malade, un seul geste accompli par lui, doivent être pour l'assistante qui s'informe et qui « nous » informe, un document de fait, à recueillir scrupuleusement dans sa forme initiale comme un chiffre biologique : il suffit parfois d'un mot pour juger un comportement :

notion essentielle, que l'assistante connaît bien quand elle doit décrire un foyer, mais qui lui est aussi nécessaire pour décrire une psychologie: des faits concrets, avant toute interprétation personnelle des faits. La fidélité totale du rapport permet seule pour les discussions ultérieures du cas, les inférences utiles.

Quoi qu'il en soit, réactions biologiques, structures psychologiques ou sociales, conditionnements physiologiques: toutes ces fonctions, plus ou moins synthétiques vont se trouver résumées dans quelques pages, expression la plus formelle du travail de l'assistante; or, ces quelques pages, dactylographiées, qui formeront l'« enquête sociale » ne sont-elles pas elles-mêmes une synthèse ?

b) A côté de l'esprit synthétique, l'esprit « affectif ». Nous insistons avec force sur cette nécessité. Non, certes, qu'elle soit spéciale aux écoles d'assistantes: elle nous semble valable au contraire pour toutes les formes d'enseignement éducatif des cadres. Mais la présence sociale lui donne, plus qu'ailleurs, sa raison d'être.

Nous voudrions plus effectif le contact du maître et de l'élève. On ne peut oublier que les élèves du Service social constituent des auditoires privilégiés, réceptifs, parce que sensibles, curieux parce qu'ouverts au monde extérieur, spécialement aptes, en conséquence, à suivre les lignes de force affectives de l'enseignement. Cette nécessité du lien entre élèves et maîtres donne toute son importance — M. le Conseiller Corval le rappelait au Conseil technique de l'école — au choix des monitrices chargées de coordonner l'enseignement.

Cette école, j'en suis sûr, acceptera volontiers ces servitudes. C'est même en elles qu'elle trouvera le meilleur de sa justification. L'enseignement, en effet, y sera d'autant mieux adapté qu'elle répondra elle-même à des nécessités plus précises.

II. — Nous en arrivons ainsi au cas particulier du « Service social de la Seine ». Dans un tel cadre, la concentration des moyens

doit, malgré la diversité des services, donner aux liaisons sociales leur maximum d'efficacité.

Cette conjoncture donne tout son sens à l'École départementale. Elle assure à cette création son caractère original. Aussi doit-on remercier non seulement l'Assemblée départementale, mais encore, dans la personne de M. le Directeur des Affaires sociales, ceux qui, malgré les difficultés, ont permis en un temps record l'ouverture de l'école.

A. — Vous savez en effet, sur le plan départemental et communal, l'importance des besoins à satisfaire.

1° C'est d'abord — dans le cadre de l'Assistance publique — la protection maternelle ou infantile, consacrant une fois de plus l'importance des fonctions familiales de l'assistante.

2° Dans le cadre plus strictement départemental, c'est d'abord le « Service social de la Préfecture », qui assume entre autres tâches la responsabilité sociale du personnel. Ce sont ensuite les Services de l'« Office public d'hygiène sociale »: assistance et prophylaxie antituberculeuse; importance chaque jour croissante (encore trop méconnue) de la prophylaxie mentale, et demain de la prophylaxie antialcoolique; prophylaxie antivénérienne enfin — sans parler du cancer et de la prophylaxie dentaire. Dans l'organisation de ce service, l'assistante est, peut-on dire avec M. le docteur Monod, Directeur de l'Office, un rouage essentiel de la médecine de prévention. Pour ces différentes tâches, tout un travail de spécialisations est à prévoir. L'école devra s'y employer dans le cadre des règlements en vigueur ou en préparation. Sans doute son expérience sera-t-elle précieuse pour la mise au point de ces derniers.

3° Sur un plan à la fois départemental et communal, nous retrouvons l'assistante dans le cadre de l'« inspection médico-scolaire ». Malgré l'importance de l'effort fourni, il reste encore, dans ce domaine, beaucoup à faire. L'école, milieu social de l'enfant comme l'usine et le chantier sont ceux du travailleur, doit être

adaptée à ses aspirations. Pour des raisons diverses, elle n'est pas encore entièrement en mesure de répondre à sa mission sociale. L'École départementale l'y aidera nécessairement. Même origine en effet, désormais, pour l'assistante scolaire et ses collègues d'autres services. Donc, pour les cas sociaux complexes, simplification du problème, efficacité des liaisons latérales, coordination plus souple avec les dispensaires et les services départementaux de placement.

Toutefois, il faut le reconnaître, le service social scolaire demandera lui aussi une spécialisation effective. Bien que la pédagogie n'entre pas dans le cadre des problèmes d'assistance scolaire, la liaison n'en sera que mieux assurée si l'assistante est informée, au delà de son éducation générale, de certains problèmes pédagogiques. A tout le moins a-t-il semblé utile (en manière, peut-on dire, de stages préparatoires), de créer, avant les études d'assistance scolaire, des fonctions de « secrétaires médico-scolaires ». Ce sera, dans l'esprit de ses créateurs, une sorte de « préformation », destinée, selon le mot de M^{me} Herbinière-Lebert, inspectrice générale, adjointe à l'Administrateur de l'Enseignement primaire de la Seine, à « vérifier les aptitudes avant l'examen d'entrée à l'école sociale, lequel vérifiera les capacités ».

4° Sur le plan communal enfin, une place chaque jour plus importante est à prévoir pour les « services sociaux des communes de banlieue ». Les maires de ces communes l'ont bien compris. Aussi faut-il les remercier du bel effort consenti par eux en faveur de l'école. Avec les assistantes communales, celle-ci devra satisfaire à un nouveau type de besoins. Certes, ici encore, l'assistante se présente comme l'amie. Mais, c'est « l'amie polyvalente, humaine, celle qui rentre et agit dans le foyer » et ce n'est pas nous qui parlons ainsi, mais bien l'un de ces maires, M. Français, maire de Vitry, représentant de l'Union des maires au Conseil technique de l'école.

Pour cette assistante communale, la polyvalence ne vaut qu'appuyée sur une formation familio-éducative soignée. Celle-ci réalise en fait à son tour une spécialisation nouvelle et — nous per-

mettrons-nous d'ajouter — une spécialisation originale, à laquelle, j'en suis certain, l'école entendra donner tous ses soins.

B. — Pour répondre à ces besoins à la fois uns et divers, dans des conditions susceptibles de toucher directement et activement tous les milieux, l'école départementale envisage trois sortes de moyens, également originaux :

1° « Un recrutement étendu ». Les dispositions sont prises pour que l'école puisse s'ouvrir à toutes les bonnes volontés. Les moyens matériels suffisants sont prévus qui leur permettront d'y parvenir.

2° « Une formation commune » dans une école unique, adaptée à son but, le but départemental, et qui se propose d'assurer elle-même les spécialisations nécessaires. Pour concilier à la fois l'homogénéité des promotions et le souci légitime d'un large recrutement, l'école prévoit, dans certains cas, un enseignement culturel préparatoire. Cette préparation culturelle permettra à tous les cœurs sociaux, à toutes les âmes sociales, l'accession à la réceptivité d'un enseignement social de niveau délibérément élevé.

3° « Une solution au problème des aptitudes : la préformation. » Un grand nombre de nos élèves sont adressées par les organismes eux-mêmes (Union des services sociaux, Administrations, maires de banlieue). Auprès de ces organismes, elles ont déjà été à même de remplir des fonctions, spécialement des fonctions sociales. Elles ont été désignées pour y avoir été appréciées. Sociales avant la lettre, elles ont acquis l'expérience à la rude école du réel. Il leur manque le complément théorique par ailleurs indispensable. Mais déjà cette préformation, qui n'est pas sans constituer une des originalités les plus fécondes de l'école, laisse prévoir des techniques nouvelles dans l'organisation des cercles d'études. Mise à profit dans la discussion, elle peut, par l'étude d'expériences vécues, être la source d'enrichissements mutuels pour les maîtres, les monitrices et les élèves.

Voilà, certes, bien des raisons pour justifier ce tout que veut être la nouvelle école. Cette création, par son caractère d'établissement

public, réalise pour le Service social une véritable consécration. Mais chacun de nous doit prendre conscience des devoirs que cette dernière nous impose. Nous aurons à tenir compte des regards attentifs qui ne manqueront pas de se poser sur nous. Bénéficiaires des expériences du passé, nous devons veiller à ce que l'école serve à son tour de point de départ. Comment cela ? C'est le dernier point qu'il nous faut envisager.

III

L'ÉCOLE SOCIALE DÉPARTEMENTALE ET L'AVENIR DU SERVICE SOCIAL

En effet, le danger de la consécration, c'est la stabilisation, la cristallisation, le formalisme, la perte de toute substance derrière des rites ou des mots vides. Ce serait trahir l'Administration que de nous arrêter ainsi.

Au reste, le voudrions-nous que, sans doute, nous ne le pourrions pas. Nous sommes en effet portés, bon gré mal gré, à aller de l'avant : sous l'empire même du dynamisme qui la spécifie, l'Assistance sociale, de toute évidence, évolue.

I. — Evolution, ici encore, fonctions de l'époque. Époque sociale, disions-nous tout à l'heure ? Dès maintenant on peut se demander si ce stade n'est pas ou dépassé ou en voie de dépassement. L'époque, en effet, s'intéresse chaque jour d'avantage aux problèmes éducatifs. Aussi vivons-nous, semble-t-il, une période de transition, à tendances moins sociales que socio-éducatives.

A. — Qu'est-ce, en effet, que le Social ? Dans une certaine mesure, le Social, c'est l'urgence. C'est la lutte contre le taudis, le désarroi, la misère ; c'est la recherche, dans l'immédiat, de la « sécurité sociale ». Dans ce domaine, il faut l'avouer, la tâche demeure immense. Mais

cette ampleur même est reconnue. On fait d'une façon précise le tour des problèmes sociaux. D'un certain point de vue — point de vue doctrinal par exemple — ceux-ci peuvent être considérés comme virtuellement résolus par le fait même qu'ils sont posés. Pour le reste, c'est affaire de temps, de méthode, de crédits.

B. — Il n'en va pas de même du problème éducatif. Au delà du social, en effet, il y a, nous le rappelions au début, mieux à faire que prévenir la maladie. Face à ce facteur négatif, il y a le facteur positif qu'est l'apprentissage de la vie dans une ambiance de vigueur et de santé. Dès lors, nous nous trouvons en présence de plans nouveaux : ce n'est plus seulement l'École, l'Usine, la Maison, propres et « hygiéniques » ; c'est désormais la recherche de l'École-modèle, de l'Usine-modèle, de la Maison familiale-modèle. Encore n'est-ce pas suffisant : une fois que nous aurons construit, il faudra faire vivre l'écolier dans l'école, l'ouvrier dans l'usine, la famille dans la maison. C'est alors pour l'écolier, l'ouvrier, la famille, l'apprentissage des conditions idéales du travail et des loisirs. Mais tout cela, il faut l'apprendre. Nous débordons ainsi le plan social. Nous nous élevons à un plan très général, celui de l'« éducation sanitaire ».

Or, chacun de nous, dans sa discipline et dans sa sphère d'action, tend à progresser ainsi du social vers l'éducatif. Evolution heureuse qui nous porte des plans immédiats de l'assistance aux plans permanents de l'humain.

C. — En fait, si un tel plan se dessine à nos yeux, c'est que tous, consciemment ou non, nous revivons un nouvel humanisme. Nous vivons une époque où ne peut plus se concevoir, malgré la spécialisation nécessaire, l'exclusive spécialisation. Il y a, certes, les disciplines médicale, pédagogique, sociale, manuelle, chacune avec ses techniques. Mais, pour nous tous, s'impose par surcroît une information suffisante des autres problèmes que la vie nous empêche d'approfondir. Nous avons à connaître des grands courants dont l'ensemble conduit à comprendre l'homme total.

A la faveur de cet humanisme du xx^e siècle, on voit les professions tendre davantage du plan, qui social, qui éducatif, vers une synthèse nouvelle, socio-éducative. C'est le cas du maître d'école. Ce dernier est comme poussé, entre autres causes, par le progrès des écoles maternelles, si avancées dans la compréhension globale de l'enfant. Sous l'empire de cette évolution, il veut lui-même s'informer. Et il doit l'être en effet : problèmes alimentaires des cantines, problèmes médicaux d'aptitude physique ou d'éviction, problèmes psychiatriques des inadaptés, problèmes du pleinairisme ou des colonies; ainsi le « maître de l'écolier » devient-il un peu plus, chaque jour, l'« éducateur de l'enfant ».

Ce qui vaut pour le maître vaut pour le médecin. Ce dernier n'est-il pas le premier éducateur de la vie, l'éducateur, avec les règles alimentaires, des premiers conditionnements physiologiques, bases des habitudes sociales de demain? Comment refuserait-il de s'informer lui aussi? Plus tard, appeler à s'occuper de l'école, des centres d'orientation ou de formation professionnelle, il ne peut s'y satisfaire d'un rôle étroit de « technicien de l'examen général ». Du moins, l'exercice de ces pratiques, loin de lui masquer l'esprit général de sa mission, doit-il, au contraire, lui permettre de l'assouplir en l'élargissant. Qu'il le veuille ou non, les problèmes pédagogiques et professionnels ne peuvent lui être indifférents. En cela, d'ailleurs, il est l'heureuse victime de ses propres progrès. Il diminue la mortalité infantile, il accroît d'autant le nombre des enfants qui, pour le moins fragiles, auront plus que jamais besoin de conseils éducatifs. Ces conseils, la famille, d'elle-même, nous les demande. Or, en dehors des médecins se consacrant aux problèmes éducatifs, le médecin de famille, sans être par lui-même un technicien de l'éducation, ne peut guère se dérober. Médecine et éducation sont de plus en plus étroitement liées. Aussi bien le médecin devient-il, au moins dans un sens très général, un éducateur.

Même évolution pour le magistrat de l'enfance et ceux qui s'occupent autour de lui de la rééducation, en milieu libre ou fermé, des délinquants de tous ordres. La liberté surveillée, elle aussi, se

plaçait naguère sur le plan de la bienfaisance et de la charité. Aujourd'hui, elle devient à son tour un problème professionnel et technique d'assistance éducative. Pour recruter les délégués, on recourt aux services sociaux. Mais, demain, dans ces services, la spécialisation nécessaire rendra inéluctable, au delà du social, une formation éducative, elle-même axée sur le mouvement général éducatif.

Enfin, au delà du maître, du médecin, du magistrat, l'opinion publique veut aujourd'hui être informée. La presse, la radio, le cinéma se font ou se feront, par la force des choses, plus ou moins éducateurs. Reste à l'autorité à prendre la tête de ce mouvement. Comment le peut-elle? Elle le peut, précisément, par ses services sociaux.

II. — Nous sommes maintenant en mesure d'aborder ce problème capital du rôle éducatif des services sociaux. Nous l'envisagerons sous un double aspect : pour aujourd'hui, pour demain.

A. — Ce rôle, pour « aujourd'hui », s'avère déjà considérable. Il s'exercera au centre social. Le poste d'information de tout à l'heure est simultanément un poste d'éducation. Poste de la mairie ou du dispensaire : peu importe. Spécialisée ou polyvalente : le rôle éducatif est le même pour l'assistante. De plus, dans tous les cas, il doit s'exercer, ce rôle, à l'intérieur de la famille; nous retrouvons ici le fait familial dans son ampleur.

1° L'action pourra, certes, n'être qu'« indirecte » lorsqu'il s'agira, pour l'assistante, d'orienter la famille vers l'éducateur le plus qualifié, puis de faire suivre, par la famille, les conseils de l'éducateur. Rôle ingrat souvent; il faudra lutter contre l'incompréhension ou la négligence. Dans d'autres cas, faute de moyens pour la famille, il faudra, redevenant essentiellement sociale, trouver ces moyens dans le cadre de l'assistance et les faire, en définitive, accepter par les intéressés.

2° Mais, au delà du rôle éducatif indirect, il faudra prévoir le rôle « direct ». A ce point de vue, comment méconnaître que, par la force de l'évolution, le rôle éducatif de l'autorité s'accroît chaque jour ? Rappelons-nous les cantines scolaires, les colonies de tous ordres ? La famille n'ignore plus qu'elle ne peut suffire à tout. L'enfant appartient-il à la famille ou à l'Etat ? Tel n'est pas ici le problème. Le problème, c'est que l'enfant, par la famille, est confié aux organismes gérés ou contrôlés par l'Etat ; la famille demande aux pouvoirs publics de lui donner l'aliment éducatif qu'elle-même ne peut assurer seule. L'Etat est mieux équipé qu'elle, dans la difficulté des temps, pour parer aux mille besoins d'une éducation moderne. Mais quelles responsabilités nouvelles pour l'« Educateur » ! Et l'on devine le rôle capital de ce dernier dans la société de demain.

B. — Pour « demain », le Service social doit prévoir un enrichissement quotidien par les problèmes nouveaux de l'évolution éducative : complexité croissante des services, spécialisation croissante des tâches (par exemple dans le domaine du secourisme, des loisirs, du « service » entendu comme tel, de l'aide éducative familiale).

C'est dire (et l'on nous permettra d'insister sur ce point qui nous est cher) qu'il faut prévoir, à bref délai, des spécialisations nouvelles, filles de l'époque éducative comme l'assistance sociale est fille de l'époque sociale. Peut-être, plus tard, assistera-t-on à des regroupements de fonctions. Des bonnes volontés, provenant des milieux les plus divers (pédagogiques, médicaux, sociaux, familiaux ou autres) s'attacheront, au delà de l'assistance sociale, à la technique éducative. D'avance, cette tâche nouvelle s'avère considérable. Ce sera l'aide éducative et maternelle des pouponnières et jardins d'enfants. Ce sera l'action éducative à mener dans les dispensaires départementaux (par exemple, pour les dispensaires d'hygiène mentale, l'organisation de la cure éducative à domicile). Ce seront enfin les éducateurs ou les éducatrices des centres d'éducation sanitaire

ou familiale, de la liberté surveillée, des pupilles de l'Assistance départementale, les centres d'aide éducative pour les enfants du personnel départemental.

C. — Mais une objection se présente : puisque l'éducatrice est appelée à déborder l'assistante sociale, que restera-t-il à cette dernière ? N'ayons malheureusement aucune crainte à cet égard : il lui restera tout à faire :

1° En premier lieu, l'existence d'éducateurs spécialisés n'enlève rien au socio-éducatif général (indirect et direct) de l'assistante.

2° D'autre part, cette dernière devra s'adapter, avec la complexité croissante de l'époque, à la croissance parallèle des tâches sociales. Dans le domaine de l'assistance (équipement, moyens de dépistage, statistiques) tout reste encore à faire. C'est là, au plus haut chef, du travail social spécialisé, et qui suffirait à lui seul à mobiliser les énergies sociales, les dévouements sociaux.

3° Enfin, sur un plan non plus administratif, mais psychobiologique, l'assistante devra chercher à approfondir les techniques de son travail social. Nous tendons trop à croire parfaites les techniques actuelles de l'enquête sociale ; elles sont sans doute fort loin de l'être. On n'y recourt encore qu'en partie aux enseignements de l'interpsychologie. On s'y contente trop, dans la mention des renseignements sociaux, d'une riche nomenclature plus que d'une étude en profondeur des antécédents et du milieu. Sans doute, demain, ces renseignements paraîtront-ils insuffisants. L'assistante doit vouloir aller plus loin. Il lui faut comprendre ou faire comprendre un comportement, une conduite biologique ou sociale. L'énumération ne peut suffire, il faut étudier le milieu en profondeur. Chacun s'explique en partie par son voisin. Aussi ai-je besoin de connaître ce voisin. Il y a là un immense programme d'action, à mener sur le plan à la fois biologique et psychologique, dans un esprit sociologique. La tâche, on peut le dire, n'est même pas commencée.

D. — Pour le tenter, non seulement une doctrine nous est nécessaire, mais encore une philosophie.

La « doctrine », dans la mesure où le mot ne dépasse pas l'objet, nous avons tenté d'esquisser plus haut ses grandes lignes : synthèse, contacts affectifs, humanisme, buts socio-éducatifs ; le tout dans la perfection de la technique sociale : nous n'y reviendrons pas. C'est déjà beaucoup, si imparfait soit ce programme que d'en discerner l'essentiel.

Par contre, il faut le reconnaître, la « philosophie » reste à créer. Ici, le problème déborde l'assistante proprement dite. Il touche, d'une façon plus générale, tous ceux qui, de près ou de loin, sont engagés dans le Service social. On parle en effet de « travail », d'« hygiène », de « médecine sociale ». Il y a des services, des périodiques, des traités de médecine ou d'hygiène sociales. Mais, trop souvent — médecins et administrateurs, voire éducateurs — nous adoptons à l'égard du problème social, la même attitude que, tout à l'heure, nous reprochions à l'assistante en présence de son cas social.

Nous avons trop souvent, nous aussi, une mentalité de nomenclature : nomenclature des déficits ou des règlements d'assistance : c'est tout comme. Il nous manque la compréhension « en profondeur » du cas. Pourquoi ? Parce que nous attendons encore, au delà de la médecine sociale, ce que l'on pourrait appeler, faute de mieux, une « Sociologie médicale » ou, plus généralement biologique, je veux dire une sociologie dans laquelle le biologiste s'insérerait profondément. Certes, depuis A. Comte, les sociologues s'efforcent à cette tâche. Ce n'est pas faire injure à leur œuvre que de l'estimer trop désinsérée encore du biologique. Travaillons donc à accumuler les matériaux pour l'établissement de cette sociologie de l'avenir. Pour ce faire, nous avons, avec l'enseignement social et le service social, des moyens considérables qui manquaient aux anciens sociologues. A nous d'en profiter à la lumière de ce que nous apporteront les assistantes, élèves aujourd'hui dans les cercles d'études, et, demain, missionnaires dans leur secteur.

Tâche immense, certes. Tâche dans laquelle la philosophie sociale s'édifiera, fondée à la fois sur le concret du travail social, sur l'idéal de la mission sociale : tâche pour laquelle, en vérité, je n'ai qu'une crainte, c'est que sa grandeur nous dépasse. Aussi devons-nous remercier encore ceux qui nous y encouragent et qui, dans cette enceinte ont bien voulu le faire aujourd'hui même, en ayant la patience de nous écouter.

